NATIONS UNIES

COMMISSION POLITIQUE SPECIALE
13e séance

tenue le

vendredi 6 novembre 1992

à 10 heures

New York

Assemblée générale

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION

Documents officiels

PROCES-VERBAL DE LA 13e SEANCE*

Président :

M. KHOUNI

(Tunisie)

puis :

M. FUENTES IBAÑEZ
(Vice-Président)

(Bolivie)

SOMMAIRE

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR : POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a décidé, au titre de ce point de l'ordre du jour, qui sera examiné directement en séance plénière, d'autoriser les organisations et les personnes portant un intérêt particulier à la question de l'apartheid à se faire entendre par la Commission politique spéciale. A sa 2e séance, le 9 octobre, la Commission a décidé que les demandes d'audition devraient être soumises au plus tard le 22 octobre et qu'elle examinerait toutes les demandes reçues à cette date lors d'une séance qui se tiendrait avant les auditions. La Commission a ensuite approuvé les demandes d'audition figurant dans les documents A/SPC/47/L.4 et Add.1 à 8 à sa 8e séance, tenue le 30 octobre.

Je propose que, conformément à la procédure suivie en pareil cas les années précédentes, la Commission demande un procès-verbal de ces auditions.

Il en est ainsi décidé.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais): Je voudrais demander à tous les orateurs qui interviendront au titre du point 33 de limiter leurs observations à la question intitulée "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain".

Le premier orateur est M. Pheko, représentant du Pan Africanist Congress of Azania, à qui je donne la parole.

M. PHEKO (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de me faire entendre par la Commission politique spéciale au nom du Pan Africanist Congress of Azania (PAC), véritable garant des aspirations nationales du peuple dépossédé de l'Azanie.

L'euphorie se poursuit et les mensonges continuent de circuler, laissant entendre que le régime africain envisage réellement des changements fondamentaux en Afrique du Sud, et toutes sortes de raisons sont bonnes pour ceux qui prétendent être favorables au démantèlement de l'apartheid et à la destruction du colonialisme pour traiter avec l'Afrique du Sud. Les faits révèlent que ces changements ne sont pas fondamentaux et ne peuvent pas démanteler l'apartheid.

Le régime sud-africain continue de tromper le monde entier. Voici quelques faits au sujet de la situation en Afrique du Sud : il y a plus de 500 prisonniers politiques. Trois cent dix autres sont condamnés à mort pour des prétendus "crimes" découlant du système colonialiste de l'apartheid. 16 juillet 1992, M. Pik Botha, Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, a déclaré au Conseil de sécurité que tous les prisonniers avaient été libérés. Récemment, toutefois, le régime a libéré environ 150 prisonniers politiques. Il prétendait que le reste serait libéré avant le 15 novembre. En attendant, le régime sud-africain a déposé un projet de loi devant le Parlement raciste minoritaire. Ce projet de loi exonère tous les criminels du régime sud-africain, sans spécifier la nature de leurs crimes ni leur identité. Le régime, par conséquent, échange ses criminels contre des prisonniers politiques, ce qui est une violation flagrante de la Déclaration des Nations Unies du 14 décembre 1989. La libération des prisonniers politiques était l'une des conditions destinées à créer un climat propice aux négociations et elle n'a jamais fait l'objet de "négociations".

Quoi qu'il en soit, je voudrais appeler l'attention de cette instance sur le fait que parmi les prétendus "prisonniers politiques" libérés en septembre 1992 se trouvaient des criminels du régime sud-africain. L'un d'entre eux est Barend Strydom. En novembre 1988, il a tué par balles huit Africains innocents, en plein jour, au coeur de Pretoria. Après sa libération en tant que "prisonnier politique", Strydom s'est juré qu'il tuerait à nouveau s'il le fallait. Il a déclaré qu'il était convaincu que chaque Africain s'efforçait, chaque jour, de reprendre le pays. Pour prouver sa mentalité incorrigible de criminel, il a convoqué une conférence de presse et annoncé ses intentions à l'endroit même où il avait tué les victimes de l'apartheid en 1988.

Il existe une violence génocide en Afrique du Sud. Quinze personnes y meurent chaque jour. Boipatong et Ciskei ne sont que la partie visible de l'iceberg. Il y a eu 50 massacres importants depuis que M. De Klerk est à la tête de l'Afrique du Sud de l'apartheid. M. De Klerk attribue tout à la violence des "Noirs contre Noirs". Il nie l'existence dans ses casernes du bataillon Buffalo 21, des Koevoets et d'autres mercenaires et escadrons de la mort. Mais, le 15 juillet 1992, la veille de la séance du Conseil de sécurité, il a annoncé qu'il démantelait ces instruments de génocide. Il n'a pas expliqué comment il pouvait démanteler quelque chose qui n'existait pas - dont il prétendait ne jamais avoir entendu parler.

Les forces de sécurité sud-africaines participent à la violence actuelle et à la déstabilisation des communautés africaines pendant la prétendue période "de transition". Dans son rapport portant sur la période de juillet 1990 à juin 1992, la Commission des droits de l'homme a fait état de 5 700 incidents de violence connus. Bien d'autres n'ont pas fait l'objet de rapport. Parmi ceux qui ont participé à ces incidents, je citerai : les forces de sécurité : 1 790 incidents; les forces écran de sécurité sud-africaines : 2 782; les commandos de tueurs : 225; les forces de l'aile droite blanche : 207; divers : 696. Trois cents personnes ont été tuées au hasard, dans les trains et les autobus.

M. De Klerk a également utilisé le référendum du 17 mars pour tromper la communauté internationale et l'induire en erreur, en prétendant qu'il envisageait sérieusement de tenir de véritables négociations. Mais, en fait,

après ce référendum si mal compris et si mal interprété, le Parlement sud-africain a alloué dans son budget 11 124 milliards de rand à son armée. Le régime a également mis de côté 5 milliards de rand au titre d'opérations secrètes. Ce montant n'est pas soumis à vérification. En attendant, les Africains opprimés et dépossédés continuent de tomber comme des mouches, bien que l'Afrique du Sud ait une force de police de 114 000 hommes - la force de police la plus importante en Afrique - mais cette force ne protège que les Blancs et ce ne sont que les Africains que l'on enterre.

Le PAC a demandé que l'on expulse du pays tous les mercenaires, preuve à l'appui, sous supervision internationale. Le génocide de sang-froid des Africains par le régime sud-africain s'accompagne du recrutement massif d'immigrants, notamment en provenance des pays de l'Europe de l'Est. L'objectif en tuant les Africains est de réduire numériquement la population africaine. Le recrutement d'immigrants européens doit être stoppé jusqu'à la mise en place d'une nouvelle constitution démocratique et d'un gouvernement majoritaire démocratiquement élu.

Il convient également de faire remarquer qu'en dépit de l'"Accord national de paix", davantage de personnes sont mortes et continuent de mourir, et que seuls les Africains visitent les cimetières avec une régularité monotone. La Commission Goldstone a été nommée par le régime sud-africain, mais ce sont les victimes de l'apartheid que cette commission traîne devant le régime plutôt que ceux qui pratiquent la violence génocidaire.

Le régime sud-africain a trompé la communauté internationale avec des mots qui sonnent bien, pour cacher son double jeu et perpétuer le régime minoritaire de l'apartheid sous une forme différente, comme "Accord national de paix", "Convention pour une Afrique du Sud démocratique", "zones d'agitation", "gouvernement intérimaire", etc. Les "zones d'agitation" sont un terme que le régime utilise pour décrire l'état d'urgence. L'état d'urgence a été récemment proclamé dans des régions comme Cradock, Uitenhage, Port Elizabeth, etc., sous prétexte qu'il s'agissait de "zones d'agitation".

Le régime sud-africain a défié la Déclaration des Nations Unies du 14 décembre 1989 en toute impunité. Le régime a résisté à l'élaboration d'une constitution par une assemblée constituante élue démocratiquement. Le régime cherche maintenant à donner le change au plan en concoctant la politique qu'il

M. Pheko

appelle "gouvernement intérimaire", et qu'il contrôlera, tout comme il a contrôlé la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). Le principal objectif de ce "gouvernement intérimaire" serait par conséquent de retarder l'élaboration d'une nouvelle constitution et de prolonger le régime minoritaire raciste et l'oppression de la majorité autochtone africaine privée de vote.

La raison véritable pour laquelle le régime sud-africain favorise un "gouvernement intérimaire" et non pas une nouvelle constitution qui donnerait le droit de vote à la majorité africaine, c'est qu'aux termes de la Constitution de l'apartheid de 1983, des élections doivent avoir lieu avant mars 1994. Contre l'instauration d'un "gouvernement intérimaire", le régime espère obtenir la levée des sanctions. Avec quelques visages noirs dans ce gouvernement, le régime espère encore une fois faire croire à la communauté internationale qu'il démantèle l'apartheid. Cela permettra également au régime de proclamer un état d'urgence, de détenir arbitrairement les opposants à l'apartheid et de se doter d'une certaine légitimité.

Le PAC a indiqué au régime qu'il n'accepte pas le prétendu gouvernement intérimaire mais qu'il accepte une autorité transitoire, supervisée par la communauté internationale et composée de toutes les organisations politiques qui souhaitent se présenter aux sièges de l'Assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle constitution ainsi que de l'Organisation de l'unité africaine et de l'Organisation des Nations Unies.

M. Pheko

L'Autorité de transition a pour mandat d'identifier les questions qui ont des incidences directes sur la transition. Il s'agit d'encourager une participation internationale et locale pour veiller à ce que le processus électoral démocratique de transition soit libre et équitable. Le PAC a identifié les quatre domaines suivants : surveillance de l'élection à une assemblée constituante, contrôle des organismes publics de radio-télévision, contrôle des forces de sécurité et contrôle exercé sur certains postes budgétaires qui se rapportent plus particulièrement aux trois domaines précédents.

Il s'agit également de ne pas s'engager dans des domaines sans rapport direct avec la transition. Au cours de la période de transition, le régime sud-africain doit être considéré comme une structure coloniale illégitime de la minorité blanche. Il ne faut pas qu'il puisse se transformer en un prétendu gouvernement provisoire et reçoive des crédits de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et autres. Cette assistance financière ne doit être fournie qu'à un gouvernement qui administrera le pays sur la base d'une nouvelle constitution élaborée et adoptée démocratiquement conformément aux aspirations nationales de la majorité africaine dépossédée et à la Déclaration des Nations Unies du 14 décembre 1989.

Dans cette Déclaration, il est dit notamment que les parties "conviendront d'arrangements et de modalités intérimaires concernant le processus d'élaboration et d'adoption d'une nouvelle constitution, et de transition vers un ordre démocratique, dont l'organisation d'élections".

(A/RES/S-16/1, al. c) du par. 8)

Selon la Déclaration, il s'agirait du démantèlement irréversible de l'apartheid et non pas seulement d'un prétendu gouvernement provisoire au sein duquel De Klerk est à la fois juge et partie comme il l'a fait à la CODESA.

L'année dernière, du fait de l'euphorie entretenue par le régime sud-africain et ses amis, les résolutions de l'ONU ont été sensiblement édulcorées. Une année s'est écoulée et tout ce que les victimes de l'apartheid ont, ce sont plus de morts et de pertes dans leur population tandis que les Blancs jouent au rugby, au tennis et participent même aux Jeux olympiques de Barcelone. Dans l'euphorie des prétendus "nombreux changements positifs" en Afrique du Sud, M. F. W. De Klerk a obtenu des récompenses, les

unes après les autres, et a été reçu à plusieurs reprises en grande pompe à l'occasion de chacun des voyages qu'il a faits à l'extérieur de l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Le boycottage contre les sports a été levé. Le PAC s'est opposé à la levée de ce boycottage. Nous continuons de le faire. Nous pensons qu'il est injuste, pour dire le moins, que le génocide commis par le régime contre notre peuple lui permette en retour de jouer au rugby, au cricket, au tennis, etc., tandis que nous mourons comme des mouches. L'équipe sud-africaine s'est rendue aux Jeux olympiques de Barcelone alors que nous enterrions les victimes de Boipatong et d'autres massacres. Parmi les victimes du massacre de Boipatong se trouvaient Mme Elizabeth Ndamase, une grand-mère de 85 ans; Aaron Mothope, un garçonnet de 9 ans; et plusieurs femmes enceintes.

L'Afrique du Sud a envoyé aux Jeux olympiques de Barcelone seulement 10 Africains et 86 Blancs pour représenter un pays où les Blancs ne constituent que 13 % de la population. Mlle Cheryl Roberts a participé aux Jeux olympiques de Barcelone, et voici un extrait de son témoignage:

"Nous étions le seul pays à avoir deux drapeaux, celui du Comité olympique national d'Afrique du Sud (NOCSA) et, bien entendu, celui du régime d'apartheid d'Afrique du Sud qui était partout présent avec les Sud-Africains blancs. Malgré le fait que tous étaient au courant des conditions que nous avions exigées pour participer aux compétitions, plusieurs ont condamné ouvertement le drapeau du NOCSA tandis que d'autres l'ont ridiculisé.

'A quoi sert d'être parmi les médaillés si le drapeau sud-africain n'est pas hissé?', a dit un athlète à son entraîneur. Lorsque nous sommes rentrés en Afrique du Sud, deux groupes de Sud-Africains nous ont accueillis. Les Noirs acclamaient les membres noirs. L'absence d'opposition ne pouvait certainement que satisfaire.

Comment avons-nous pu nous leurrer nous-mêmes?, ai-je songé.

Pendant trois semaines nous avons dit au monde que notre équipe était unie, mais à l'aéroport Jan Smuts, tous pouvaient voir qu'il en était autrement. Si la question du drapeau était une pilule amère à avaler, il était encore pire de penser à nos quartiers défavorisés. Alors que les Blancs retournaient dans les quartiers bourgeois, la réalité nous sautait

au visage. Nous avons été unis pendant trois semaines parce que tous avaient accès aux mêmes installations aux Jeux olympiques mais, de retour en Afrique du Sud, la situation était comme avant."

Le régime sud-africain jusqu'à présent n'a pas aboli le <u>Population</u>

<u>Registration Act</u> et l'<u>Internal Security Act</u>. Il n'a fait qu'amendé ces lois, montrant ainsi le plus grand mépris pour la Déclaration des Nations Unies du 14 décembre 1989. Le 21 octobre 1992, plusieurs membres du PAC ont été détenus au titre de l'<u>Internal Security Act</u>. Parmi eux se trouvaient M. Johannes Jikila, Président régional de l'Orange Free State, MM. David Matshoane et Petrus Motlatsi Morollwane. Les exilés qui rentrent au pays ont été harcelés et nombre d'entre eux ont été tués. En fait, le Comité national de coordination pour le rapatriement des exilés a confirmé que ces actes de harcèlement ont entravé le processus de rapatriement. Et de nombreux exilés rentrés au pays quittent à nouveau l'Afrique du Sud.

Des tentatives sont faites par certaines forces pour trahir les victimes de l'apartheid en prétendant à tort que l'apartheid est mort. Ce n'est pas vrai. La vérité, c'est que ces forces cherchent maintenant à défendre leurs propres intérêts et non pas ceux des victimes de l'apartheid. Le PAC ne permettra jamais que les victimes de l'apartheid et du colonialisme en Afrique du Sud soient trahies. Pour reprendre les paroles de notre président fondateur, le professeur Mangaliso Robert Sobukwe: Nous n'allons pas nous détourner de la voie à suivre. Nous n'allons pas nous retirer. Nous n'allons pas porter préjudice aux intérêts des opprimés. Nous n'allons pas fléchir. Nous n'allons pas nous dérober. Et nous vaincrons.

Ceux qui ont été aveuglés par les changements superficiels apportés en Afrique du Sud et qui prétendent que l'apartheid est mort doivent nous montrer le cadavre de l'apartheid. Ils doivent également nous dire qui, parmi les auteurs de ce crime contre l'humanité qu'est l'apartheid, ont été traînés en justice conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Dennis Frado, représentant de la Fédération luthérienne mondiale.

M. FRADO (interprétation de l'anglais): Je m'appelle Dennis Frado et je suis représentant principal de la Fédération luthérienne mondiale auprès du Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Avant de commencer,

M. Frado

je voudrais dire combien mon organisation est reconnaissante que l'occasion lui soit donnée de prendre la parole devant la Commission aujourd'hui, et nous souhaitons que ses travaux soient couronnés de succès.

La Fédération luthérienne mondiale est une organisation non gouvernementale qui bénéficie du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Notre fédération regroupe 114 églises qui représentent environ 54 millions de personnes. Nous avons trois églises membres en Afrique du Sud, qui rassemblent à peu près 790 000 personnes. La vaste majorité des membres de ces églises sont des Sud-Africains noirs, victimes de l'apartheid.

La pratique de l'apartheid a posé un grave défi à l'Eglise. Non seulement les membres de nos églises souffrent-ils sous le régime d'apartheid, mais l'idéologie de l'apartheid se fonde sur une interprétation erronée de la Bible et de l'enseignement chrétien. Lorsque les premiers partisans de l'apartheid ont dit que la séparation des races est conforme à la volonté de Dieu, c'était un défi direct lancé aux Eglises partout dans le monde qui se devaient de dire si elles avaient la même croyance. La réponse a été un non catégorique. A notre avis, la religion chrétienne enseigne que les gens sont tous créés égaux devant Dieu. Cette communauté essentielle de tous les êtres humains transcende les frontières de race, de couleur, de langue, de culture et de géographie.

Cet enseignement peut paraître aller de soi, mais certains ont du mal à l'accepter. Deux des églises membres de la Fédération luthérienne mondiale dans la région d'Afrique australe sont relativement petites et regroupent une majorité de luthériens blancs de descendance allemande. L'une de ces églises a des congrégations en Afrique du Sud tandis que l'autre a des congrégations tant en Afrique du Sud qu'en Namibie.

dans l'Afrique du Sud.

Parce qu'elles n'ont pas rejeté publiquement et sans équivoque le système d'apartheid ni fait taire les divisions à caractère racial au sein de l'Eglise, ces congrégations ont été suspendues de leur qualité de membres de la Fédération luthérienne mondiale, en 1984. Les Eglises suspendues ont recouvré leur qualité de membres l'année dernière, mais seulement après que plusieurs visites pastorales eurent été effectuées pendant de nombreuses années, à la suite du rejet public de l'apartheid par les Eglises suspendues et grâce à un effort concret pour intégrer le travail des Eglises luthériennes

Lorsque les Eglises ont été suspendues, en 1984, l'Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale a également prié instamment toutes les Eglises membres de cette fédération de prendre des mesures tangibles et concrètes, y compris le boycottage de biens, le retrait des investissements, pour mettre un terme à tout appui économique et culturel à l'apartheid. Elles ont été invitées instamment à recommander à leurs gouvernements de décréter des sanctions contre l'Afrique du Sud jusqu'au démantèlement total de l'apartheid. La Fédération a également réaffirmé son engagement de préconiser des changements pacifiques et positifs en vue de l'égalité pour tous au sein de la société sud-africaine.

En 1990, le Conseil de la Fédération luthérienne mondiale a fait une déclaration portant sur les sanctions et la démocratie en Afrique du Sud. Elle se lit conne suit :

"La Fédération luthérienne mondiale appuie la lutte menée en vue de l'édification d'un Etat juste, uni, non racial et démocratique en Afrique du Sud sur la base des principes consacrés dans la Déclaration des Nations Unies, en date du 14 décembre 1989, qui stipule, entre autres, ce qui suit : l'Afrique du Sud doit devenir un Etat uni, non racial et démocratique; tous les Sud-Africains doivent jouir des mêmes droits de citoyenneté et de nationalité, sans distinction de race, de couleur, de sexe ou de religion; tous les Sud-Africains doivent avoir le droit de participer au gouvernenent et à la gestion de leur pays par la voie d'élections organisées suivant le principe du suffrage universel et égal, sur la base de listes électorales non raciales, et au scrutin secret, dans une Afrique du Sud unie et non morcelée; tous les Sud-Africains

doivent avoir le droit de constituer tout parti politique de leur choix et d'y adhérer, à condition qu'il ne repose pas sur des bases racistes; tous les Sud-Africains doivent jouir des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des droits civils universellement reconnus, qui doivent être garantis par une Déclaration des droits; l'Afrique du Sud doit être dotée d'un système législatif qui garantisse l'égalité de tous devant la loi; l'Afrique du Sud doit être dotée d'un système judiciaire indépendant et non racial; il sera mis en place un ordre économique favorisant le bien-être de tous les Sud-Africains; l'Afrique du Sud démocratique doit respecter les droits, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays et mener une politique de paix, d'amitié et de coopération mutuellement profitable avec tous les peuples.

La Fédération luthérienne mondiale estime que ce n'est que lorsqu'une nouvelle constitution reposant sur ces principes aura été adoptée que les sanctions internationales décrétées contre l'Afrique du Sud pourront être assouplies."

C'est pour répondre à ce mandat que j'interviens aujourd'hui.

L'un des aspects les plus inquiétants de la situation qui prévaut à l'heure actuelle en Afrique du Sud est la poursuite de la violence au cours de l'année écoulée, et qui s'est, à bien des égards, intensifiée. Le Gouvernement sud-africain est responsable au premier chef de cet état de choses, de manière indirecte, parce qu'il finance et forme les auteurs d'actes de violence et freine le processus de transition vers l'instauration d'un Etat non racial et démocratique et, dans certains cas, de manière directe, par le biais des actes commis par les forces de sécurité. Chaque blessure, chaque mort héritée de l'apartheid est condamnable, mais les massacres perpétrés cette année à Boipatong, à Bisho et à Folwani sont vraiment effroyables. Nous lançons un nouvel appel au Gouvernement pour qu'il veille à ce que la primauté du droit s'applique à tout le monde, procède à des enquêtes approfondies sur ces massacres et d'autres et traduise en justice les coupables.*

De même, nous invitons les dirigeants de l'African National Congress (ANC) à poursuivre leur enquête sur les violations des droits de l'homme qui

^{*} M. Fuentes Ibañez (Bolivie), Vice-Président, assume la présidence.

se seraient produites dans des camps de détention dans plusieurs Etats africains. S'il est nécessaire de garantir la sécurité face aux infiltrations continues d'opposants à la lutte de libération, les traitements dégradants dont certains suspects auraient été l'objet ne peuvent en aucun cas se justifier. Les personnes jugées coupables de ces atrocités devraient être dénoncées et déférées devant la justice. Nous rendons hommage au Président de l'ANC, M. Nelson Mandela, pour la franchise avec laquelle il a répondu aux allégations, et au Comité national exécutif de l'ANC qui s'attache à appliquer les recommandations de la commission d'enquête.

Nous demandons à tous les Sud-Africains de faire preuve du maximum de modération et de s'abstenir de tout acte de violence.

Bien que certains aspects juridiques du système d'apartheid aient été supprimés, aucune mesure politique et économique n'a été prise pour remédier aux problèmes de fond. Ainsi, les lois agraires ont été abrogées, mais aucune mesure n'a été prise en vue de la restitution des terres à ceux qui avaient été spoliés. Aucun programme précis n'a été mis en place pour permettre à la population d'acquérir des terres si elle le souhaite. La police et les forces de sécurité se trouvent toujours sous le contrôle du régime blanc. Les alliés blancs du Gouvernement contrôlent largement les médias.

La proposition d'amnistie, qui a été soumise au Parlement et que ce dernier a repoussée, puis qui a été adoptée par le Conseil d'Etat présidentiel, a été discréditée par de nombreux chefs d'Eglise qui ont estimé qu'on ne peut se pardonner à soi-même. Cette proposition a également été rejetée, car en plaçant des personnes et le Gouvernement au-dessus des lois, elle porte atteinte au respect de la loi dans une future société démocratique.

Des négociations ont eu lieu ces dernières semaines entre plusieurs acteurs politiques clefs en Afrique du Sud, mais elles n'ont pas encore permis la reconvocation de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). La CODESA est une instance représentative pour des négociations en vue de l'élection d'une assemblée constituante. Un luthérien sud-africain éminent, Dean Tshenuwani Simon Farisani, a participé activement à la CODESA.

Alors même que la situation en Afrique du Sud demeure très préoccupante, il y a eu plusieurs initiatives encourageantes ces derniers mois au niveau international. Je pense notamment aux décisions de plusieurs institutions de prendre des mesures destinées à décourager la violence en Afrique du Sud.

M. Frado

Nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 765 (1992), du 16 juillet 1992, aux termes de laquelle le Conseil invite le Secrétaire général à désigner un Représentant spécial, et de la résolution 772 (1992), du 17 août 1992, aux termes de laquelle le Conseil autorise le Secrétaire général à déployer des observateurs pour mettre fin aux actes de violence. Un certain nombre d'observateurs ont bien été déployés, mais nous pensons qu'il conviendrait que l'Organisation des Nations Unies augmente leur nombre et, par là même, leur visibilité afin d'accroître leur efficacité.

Nous prenons également note avec satisfaction de la récente décision du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de nommer un représentant spécial en Afrique du Sud chargé de coordonner le déploiement et les activités des observateurs de l'OUA sur le terrain.

La Fédération luthérienne mondiale a appuyé le Programme oecuménique de contrôle en Afrique du Sud, effort commun du Conseil sud-africain des Eglises et de la Conférence sud-africaine des évêques catholiques en coopération avec leurs partenaires étrangers. Le Programme de contrôle offre un mécanisme de contrôle de la violence en Afrique du Sud dans le contexte plus large du processus politique. Il sera chargé de superviser le processus de négociations en vue d'une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique et non raciale et d'en faire rapport, ainsi que les procédures électorales mises en place par les partenaires aux négociations pour permettre la participation de tous les Sud-Africains au processus électoral.

Les premiers observateurs oecuméniques, un groupe d'éminentes personnalités, ont publié, en septembre dernier, un rapport qui mérite toute notre attention. Ils ont constaté que, partout où ils se sont rendus en Afrique du Sud, les gens leur ont dit qu'il fallait des observateurs "parce que leur présence suffisait à réduire la violence". "On nous a dit", ont-ils ajouté,

"qu'il est possible d'établir des statistiques sur la diminution des actes de violence, en particulier dans les manifestations de masse, lorsque les observateurs sont présents."

Parmi leurs recommandations, il y avait la création d'un gouvernement intérimaire à durée limitée, chargé de surveiller l'administration de la justice et la transition rapide vers un gouvernement représentatif démocratique. Ils ont également déclaré que bien que l'Accord de paix national restait le cadre approprié pour venir à bout de la violence, ils avaient entendu dire par de nombreuses personnes qu'il comportait de graves défauts dans ses mécanismes et son fonctionnement. Ils ont également dit que même si certains avaient signé l'Accord, ils n'en respectaient pas les principes. Ils avaient aussi l'impression que le Gouvernement et ses structures dans les homelands n'étaient pas tenus, aux termes de l'Accord, de respecter les normes de responsabilité de la même façon que la communauté noire. Ils ont conclu que ces normes devaient être appliquées avec impartialité.

L'année dernière, le conseil de la Fédération luthérienne mondiale a encouragé ses églises membres à étudier la déclaration prononcée en février 1991 lors de l'Assemblée du Conseil oecuménique des Eglises tenu à Canberra, en Australie. Parmi ses recommandations, il y en a plusieurs dont la communauté internationale devrait poursuivre l'idée essentielle : premièrement, maintien des sanctions et poursuite des campagnes de désinvestissement dans les banques et les sociétés transnationales, tant que toute la législation de l'apartheid n'aura pas été abolie et que la fin de l'apartheid n'aura pas été proclamée comme étant irréversible; deuxièmement, fournir des informations exactes sur la situation en Afrique du Sud; et troisièmement, travailler en collaboration avec des organisations non gouvernementales sud-africaines autochtones à la mise en ceuvre des programmes visant à rapatrier et à réinstaller les réfugiés qui rentrent dans leur pays et mettre au point des plans de reconstruction sociale en Afrique du Sud de l'après-apartheid.

A la fin du mois dernier, à la réunion de la Conférence panafricaine des Eglises, qui s'est tenue à Harare, l'archevêque Desmond Tutu a souligné combien il était urgent et nécessaire de mettre en place un gouvernement intérimaire et d'organiser des élections en faveur d'une assemblée constituante. Il a dit :

"Nous ne pouvons pas nous permettre un nouveau retard. Chaque jour qui passe sans que la crise en Afrique du Sud ait été résolue signifie de nouvelles pertes de vies humaines parmi notre peuple."

Je remercie la Commission de m'avoir donné l'occasion de partager nos vues avec elle.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Je donne maintenant la parole à Mme Donna Katzin de l'Interfaith Center on Corporate Responsibility.

Mme KATZIN (interprétation de l'anglais) : Je m'appelle Donna Katzin et je suis la Directrice des programmes relatifs à l'Afrique du Sud de l'Interfaith Center on Corporate Responsibility. Au nom de notre coalition - âgée aujourd'hui de 20 ans - de 250 investisseurs d'institutions religieuses américaines et canadiennes, j'ai l'honneur de prendre la parole devant la Commission ce matin.

Si l'on jette un coup d'oeil sur ce qui s'est passé l'année dernière en Afrique du Sud, il y a certes de nombreux événements dont il y a lieu de se réjouir mais peut-être bien davantage encore qui sont à déplorer. Le Gouvernement sud-africain a en effet abrogé une partie de la législation de l'apartheid et participé à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique. Il a également accepté de restreindre le recours aux armes culturelles, de limiter les foyers d'accueil et de libérer le reste des prisonniers politiques - engagements que la communauté européenne doit obliger Pretoria à mettre en oeuvre.

Malgré cela, les structures de l'apartheid de l'Afrique du Sud sont toujours solidement installées en Afrique du Sud. Les pressions internationales en cours sont cruciales pour la réalisation de l'objectif essentiel, mais toujours fuyant, de la Déclaration des Nations Unies sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe (résolution S-16/1) : la transformation de l'Afrique du Sud en une démocratie unique et non discriminatoire.

La démocratie rencontre beaucoup d'obstacles sur son chemin. Bien que la majorité du peuple sud-africain et la communauté internationale souhaitent vivement que l'Afrique du Sud soit au seuil de la démocratie et de la paix, tel n'est pas encore le cas. Les massacres commandités par l'Etat à Boipatong

Mme Katzin

et à Bisho ont fait à eux seuls 70 morts, qui sont venus s'ajouter aux 7 000 Sud-Africains et plus - des gens de couleur pour la plupart - qui ont été tués depuis que Nelson Mandela est sorti de prison, à la suite d'une vague de violence que le Gouvernement n'a pas pu ou n'a pas voulu endiquer.

Vendredi dernier, 30 octobre, le South African Council of Churches a publié une déclaration qui commence ainsi :

"Le South African Council of Churches craint que la violence continuelle au Natal n'aboutisse à une guerre civile dans cette région et ne se répande dans le pays tout entier. Nous sommes aussi préoccupés par l'énergie qu'il faut dépenser pour régler cette situation, énergie tellement nécessaire pour faire avancer le pays vers un gouvernement intérimaire et une nouvelle répartition.

Les morts récentes, dont celle de Reggie Hadebe de l'ANC, donnent à penser qu'il s'agit d'un sinistre complot dont le but est de saper tout le processus de paix."

Je voudrais ajouter une note historique pour la communauté internationale. Lorsque 2 600 personnes ont été tuées à Londres pendant la seconde guerre mondiale, lors des bombardements, on a estimé qu'il s'agissait d'une tragédie aux proportions considérables, qui a alimenté la campagne militaire internationale coordonnée déclenchée en réaction. Le désastre actuel en Afrique du Sud qui, sur le plan humain, a fait trois fois plus de victimes, requiert de la communauté internationale qu'elle fasse tout ce qui est en son pouvoir pour forcer Pretoria à prendre la mesure nécessaire – qui aurait dû être prise depuis longtemps – pour transférer le pouvoir à un gouvernement intérimaire représentatif, ayant pour mandat de mettre en place une démocratie constitutionnelle dans les plus brefs délais.

Non seulement Pretoria ne prend pas les mesures nécessaires pour arrêter cette violence et permet aux administrations des homelands d'agir à leur guise et de restreindre l'activité politique, mais il continue à employer d'autres tactiques pour retarder et faire dérailler la démocratie. Certains de ces efforts sont déployés en coulisse, par exemple les pressions exercées par le Gouvernement en juillet dernier, pour empêcher les dirigeants progressistes des milieux d'affaires d'aboutir à un accord avec le South African Congress of Trade Unions en vue de coordonner les mesures destinées à accélérer le changement politique.

D'autres mesures aussi contrecarrent les efforts visant à réconcilier les parties et à aboutir à un règlement politique. Parmi ces mesures, on peut citer les initiatives prises ouvertement par l'exécutif, notamment - comme cela a déjà été mentionné - la proposition d'amnistie générale, y compris l'amnistie des membres des forces de sécurité coupables d'atrocités, proposition qui a été largement rejetée par les mouvements de libération de l'Afrique du Sud dans les conditions actuelles. Ces obstacles au changement démocratique et pacifique persistent, et la communauté internationale a donc raison de s'interroger sur la bonne volonté de Pretoria à renoncer au pouvoir et de mettre en doute la bonne foi de ses actes.

En même temps que le Gouvernement sud-africain et les intérêts minoritaires qu'il représente retardent le transfert du pouvoir, ils s'efforcent également de consolider leur contrôle de l'économie. Un des premiers exemples en la matière est l'imposition, l'automne dernier, de la taxe à la valeur ajoutée, qui a déclenché la grève la plus importante de toute l'histoire de l'Afrique du Sud. Bien que Pretoria ait pris conseil auprès du Fonds monétaire international concernant cette mesure, il s'est refusé à entendre la voix des organisations démocratiques du pays, qui comptent plus d'un million de travailleurs, qui s'opposent à la restructuration de l'économie sud-africaine tant qu'un gouvernement représentatif n'aura pas été mis en place.

Un exemple encore plus récent est la question des terres. La décision de Pretoria de vendre des terres à des particuliers et de transférer une partie de ces terres à certains homelands - KwaZulu, Lebowa et QwaQwa - et de soutenir ainsi le système bantoustan, en faillite morale à l'heure actuelle, est une décision condamnable.

En agissant ainsi, l'Etat entrave non seulement la démocratie en renforçant le pouvoir politique et économique, mais il vide les réserves de ressources dont le futur gouvernement démocratique a désespérément besoin pour s'attaquer à la situation économique et sociale catastrophique héritée de l'apartheid.

En outre, la politique de Pretoria et son intransigeance de facto n'ont fait que précipiter davantage l'économie sud-africaine dans la pire dépression qu'elle ait connue depuis l'époque 1904 à 1908. L'économie déformée de

Mme Katzin

l'Afrique du Sud en est maintenant à sa troisième année de croissance négative, avec un revenu par habitant pour 1992 inférieur à celui de 1977. Le Ministre sud-africain des finances, Derek Keys, a indiqué en septembre que les investissements fixes bruts sont tombés de 21 % du produit national brut en 1989 à 16 % au milieu de l'année 1992. Cela revient à dire que les sociétés sud-africaines arrivent à peine à couvrir l'investissement nécessaire pour maintenir leurs opérations.

Puisque les marchés intérieurs se sont rétrécis du fait de l'assujettissement économique de la majorité de la population, la productivité de la main-d'oeuvre de couleur a été gravement sapée par la politique d'apartheid en matière d'éducation, de santé, de terres, de logement et d'emploi.

Entre-temps, les structures doublées, triplées ou quadruplées de l'apartheid en fonction des races, une administration publique énorme et des opérations secrètes ont gonflé le budget de l'Etat et gaspillé des ressources importantes à des fins non productives, voire même destructrices. Afin de tourner les pressions internationales, Pretoria a également payé une "prime d'apartheid" pour des marchandises telles que le pétrole et adopté une série de mesures politiques telles qu'une substitution démesurée des importations. Selon les estimations, ces mesures ont dans l'ensemble coûté à l'Afrique du Sud entre 30 et 40 milliards de rand.

En outre, la mauvaise gestion de l'économie nationale a coûté à l'Afrique du Sud 2 % de croissance, soit 60 milliards de rand, par an, selon le Directeur de la Fondation de l'Afrique du Sud. Ces facteurs ont considérablement aggravé les effets déjà nuisibles de la sécheresse en Afrique australe et de la récession internationale.

Enfin, le climat instable et violent pour les investissements a continué à décourager les nouveaux prêts et l'investissement à long terme en Afrique du Sud et à exclure véritablement ce pays des principaux marchés financiers internationaux. Le Ministre des finances sud-africain, Derek Keys, a déclaré le mois dernier qu'un gouvernement provisoire représentatif doit être installé et que la violence doit cesser pour que l'économie puisse retrouver une croissance saine.

De toute évidence, si Pretoria continue de retarder la mise en place d'un gouvernement provisoire représentatif, il remplira ses morgues de corps noirs, il poursuivra la destruction de l'économie et compromettra les chances de la naissance d'un Etat viable et démocratique sur les décombres.

En ce moment, certaines mesures stratégiques internationales peuvent faire monter la pression exercée sur Pretoria pour l'amener vers la démocratie. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici ce matin. Outre les mesures politiques, les mesures financières et celles venant du monde des affaires sont également essentielles.

L'histoire de l'Afrique du Sud depuis 1985 montre que les pressions financières ont été des plus efficaces pour amener Pretoria à entreprendre des changements. Les mois à venir, les stratégies financières suivantes sont nécessaires pour obliger Pretoria à mettre un terme à la violence et à agir de bonne foi pour accélérer la transition vers un gouvernement représentatif.

Premièrement, comme l'ont souligné les mouvements de libération d'Afrique du Sud, les fédérations syndicales et le Conseil sud-africain des Eglises, le moment n'est pas encore venu pour que de nouveaux prêts soient accordés à des emprunteurs sud-africains, quels qu'ils soient. En accordant de nouveaux prêts à Pretoria maintenant, on envoie un message dangereux, à savoir que les changements intervenus jusqu'à présent sont suffisants pour obtenir l'appui moral et financier de la communauté internationale, et qu'aucune nouvelle transformation n'est plus nécessaire. Nous souhaitons féliciter la Morgan Guaranty de la décision qu'elle a prise l'année dernière de ne plus accorder de nouveau prêt prématuré à l'Independent Development Trust sud-africain.

En général, l'Afrique du Sud n'a pas pu obtenir de prêts à long terme, mais certaines banques européennes ont accordé des prêts à court et à moyen terme. En outre, la communauté internationale devrait décourager aussi les nouveaux investissements dans les banques sud-africaines.

Deuxièmement, comme le troisième accord provisoire de rééchelonnement de la dette sud-africaine expire en 1993, il est important que les créanciers internationaux ne renouvellent pas cet accord tant qu'un gouvernement provisoire représentatif ne sera pas en place.

En faisant dépendre le rééchelonnement de cet accord de la mise en place d'un gouvernement provisoire, les banques internationales et ceux qui ont une influence sur leur comportement peuvent accélérer la transition de l'Afrique du Sud vers la stabilité économique et démocratique.

Troisièmement, des pressions devraient être exercées sur les banques qui ont des liens étroits avec l'Afrique du Sud afin de les amener à les couper. Ces liens ne portent pas seulement sur des investissements directs, mais également sur des transactions quotidiennes telles que les services de correspondance bancaire, qui facilitent les finances et le commerce de l'Afrique du Sud sur le plan international. Tant que ces liens n'auront pas

été coupés, il faut exercer davantage de pression. Aux Etats-Unis, par exemple, des banques telles que la Citibank, la Chase Manhattan, la Chemical Bank, la Morgan et le Bankers Trust entretiennent des liens en servant de correspondant pour des banques sud-africaines.

La Chemical Bank mérite une attention toute particulière, car elle a pris délibérément la décision au cours de l'année passée de reprendre l'activité de correspondant bancaire après avoir pris il y a deux ans la décision de principe d'arrêter cette activité en faveur de l'Afrique du Sud. Après la fusion de la Chemical Bank avec la Manufacturers Hanover cette année, la nouvelle Chemical Bank issue de cette fusion a opté, plutôt que de s'en tenir à sa propre politique consistant à interdire de telles relations d'affaires avec des banques sud-africaines, pour le maintien des liens de correspondant de son partenaire. Il est important de noter que le renforcement de l'isolement financier de l'Afrique du Sud ne sert pas seulement à exercer une pression sur Pretoria pour l'amener à accélérer la mise en place d'un qouvernement provisoire, mais aussi à appuyer les campagnes qui sont menées sur place. La South African National Civic Organization, par exemple, a demandé aux banques internationales de ne pas traiter avec les banques dans ce pays, telles que la South Africa's First National - anciennement la Barclay's - qui continuent de prêter de l'argent à Pretoria tout en pratiquant la discrimination aux dépens des emprunteurs des townships.

Quatrièmement, la communauté internationale devrait décourager la fuite des capitaux sud-africains, car ils seront indispensables à la reconstruction d'une Afrique du Sud démocratique. Depuis peu, la communauté internationale vend des actifs à un nombre croissant de sociétés sud-africaines, qui ont exporté des capitaux pour des acquisitions à l'étranger telles que celles du conglomérat américain Del Monte, de la Hanover Papier allemande, de la Henry Ansbacher Holdings anglaise et l'Allied Trust Bank anglaise.

Il est également vital qu'outre les banques, les sociétés transnationales ne sabotent pas les autres moyens de pression diplomatiques, législatifs et économiques devant permettre de provoquer des changements en Afrique du Sud, et ce en s'abstenant d'investir de nouveaux capitaux et d'étendre les opérations actuellement en cours tant qu'un gouvernement provisoire ne sera pas en place. Cela veut dire que les sanctions - telles que les plus de 150 sanctions maintenues par des districts américains - doivent être

maintenues, et cela veut dire que les efforts internationaux en vue de décourager tout investissement nouveau en Afrique du Sud tant que le pouvoir n'aura pas été transféré doivent être maintenus aussi.

Cet effort ne devrait pas être trop difficile pourtant, car - tout au moins aux Etats-Unis - la plupart des entreprises ont choisi de s'abstenir d'investir de nouveau tant qu'elles n'auront pas constaté que l'environnement politique et économique est devenu plus stable. Au printemps dernier, l'Interfaith Center on Corporate Responsibility a réuni des déclarations de la part de plusieurs entreprises américaines selon lesquelles elles ne renforceraient pas leur présence en Afrique du Sud et n'y investiraient pas de capitaux nouveaux tant qu'un gouvernement provisoire ou un mécanisme comparable n'y serait pas mis en place.

Alors qu'il faut maintenir les pressions pour assurer le transfert des pouvoirs en Afrique du Sud à un gouvernement provisoire mandaté à guider le pays vers la démocratie, les stratégies internationales devront changer lorsqu'une nouvelle autorité provisoire – une autorité démocratique – sera mise en place. Une fois un tel gouvernement démocratique en place, il devra s'attaquer à l'ordre du jour surchargé de la démocratie économique que lui auront laissé l'héritage de l'apartheid, le déséquilibre au niveau du développement, et la mauvaise gestion économique.

Pour qu'un nouveau gouvernement puisse commencer à aider le peuple entier à revendiquer les droits énumérés dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, des mesures supplémentaires seront nécessaires. Le déséquilibre est énorme. Plus de la moitié des Sud-Africains sont au chômage, et 16 millions d'entre eux - dont les deux tiers appartiennent à la population noire - vivent au-dessous du seuil de subsistance. Plus de 4 millions de Sud-Africains de couleur ont été chassés de leurs terres, et il y aura 7 millions de sans-abri d'ici à l'an 2000. De nombreuses autres statistiques sont disponibles.

Il est donc clair que de nouveaux investissements et un appui international massif seront indispensables au développement et à la stabilité d'une démocratie politique et économique en Afrique du Sud. Mais cette cause ne sera pas aidée par des investissements sauvages qui ne dépendent que des caprices des investisseurs internationaux ou par une gestion des affaires auxquels les sociétés transnationales se sont habituées sous l'apartheid.

Mme Katzin

Bien au contraire, la communauté internationale devra s'inspirer des priorités et paramètres définis par le peuple sud-africain et les organisations démocratiques par le biais desquelles il travaille. Puisque la plupart de ces organisations ont été interdites en Afrique du Sud lorsque les codes de conduite précédents pour les personnes morales étaient rédigés, le moment est maintenant venu pour les sociétés multinationales d'être prêtes à accepter et à respecter de telles normes sud-africaines lorsqu'elles seront consolidées. Le moment est également venu pour les gouvernements d'étudier quel appui ils pourraient accorder à de telles initiatives dans l'avenir.

Nombre d'institutions des Nations Unies doivent être félicitées pour les mesures qu'elles prennent, en consultation avec des organisations politiques, des syndicats, des académies, des sociétés et des organisations non gouvernementales sud-africaines, afin de déterminer comment le système des Nations Unies peut le mieux aider l'Afrique du Sud à aborder son programme socio-économique, en même temps que l'élimination critique de l'apartheid. La conférence qui s'est tenue à Windhoek en mai dernier et la résolution de consensus 46/79 A des Nations Unies ont été d'importants progrès dans cette direction.

Le Congress of South African Trade Unions (COSATU), le National Council of Trade Unions (NACTU), le South African Council of Churches, la Southern African Catholic Bishops Conference et l'African National Congress ont tous, à ce jour, pris des mesures en vue d'élaborer des normes de conduite pour les compagnies nationales et internationales dans l'Afrique du Sud de l'avenir. Bien que, jusqu'à présent, il n'y ait pas encore un seul document qui porte toutes leurs signatures, leurs positions respectives se fondent sur les mêmes principes communs, à savoir action positive et égalité de traitement, droits des travailleurs, éducation et formation, protection de l'environnement, programmes communautaires de responsabilité sociale et responsabilité.

Ces principes peuvent représenter un instrument important permettant de renforcer la société civile d'Afrique du Sud et de fonder une partenariat dynamique entre sociétés, communautés, syndicats, organisations religieuses et politiques afin de mettre en place une nouvelle démocratie politique et économique. A l'avenir, les gouvernements étrangers pourront appuyer d'autres mécanismes pour surveiller et promulguer des normes semblables. Ce faisant, ils aideront à garantir le respect des normes internationales par leurs sociétés et contribueront le plus efficacement possible à la reconstruction de l'Afrique du Sud.

Mais entre-temps, la communauté internationale doit persister dans sa voie. L'Organisation des Nations Unies doit continuer de soutenir le rôle positif et directeur que jouent le Comité spécial contre l'apartheid et le Centre contre l'apartheid. Les efforts conjoints de l'Organisation des Nations Unies et de tous les Etats Membres sont nécessaires pour forcer Pretoria à respecter ses accords et pour soutenir les forces démocratiques

d'Afrique du Sud. Pour mettre un terme à la violence et assurer l'avenir démocratique de l'Afrique du Sud maintenant, nous devons maintenir la pression.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Je donne maintenant la parole à Mme Vinie Burrows, Présidente du Sous-Comité de l'Afrique australe du Comité des organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme.

Mme BURROWS (interprétation de l'anglais): Au nom des membres du Sous-Comité de l'Afrique australe du Comité des organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme de New York, en tant que Présidente du Sous-Comité, je suis reconnaissante de cette occasion de prendre la parole devant la Commission politique spéciale. Nous sommes un groupe varié d'activistes anti-apartheid qui comprend des membres de communautés religieuses, des jeunes, des femmes, des travailleurs, des Afro-Américains et des Afro-Caribéens. Nous sommes profondément engagés à appuyer la lutte de la majorité noire en Afrique du Sud et à promouvoir l'application de la Déclaration de consensus des Nations Unies contre l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe qui a marqué un jalon en 1989.

L'optimisme est un bien rare dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui. Deux ans après que l'élan provoqué par des pressions intérieures et extérieures eut obligé De Klerk à légaliser plus de 60 organisations interdites, à relâcher Nelson Mandela et d'autres prisonniers et détenus politiques, à déclarer un moratoire sur les pendaisons, à abroger le Separate Amenities Act, et à suspendre la plupart des règlements gouvernant les cas d'urgence, le cauchemar de la violence sans cesse grandissante dans les townships, principalement du Natal et de Johannesburg, a pris la vie de plus de 6 000 Noirs et a fait dérailler le forum de négotiation multipartite, CODESA.

L'héritage du système d'apartheid et la mentalité de l'apartheid qui voit le monde à travers des lunettes noires est responsable au premier chef de la terreur latente qui s'est manifestée si largement lors des massacres de Boipatong et Bisho. De Klerk doit tenir son gouvernement pour responsable de la troisième force secrète fermement arc-boutée dans des intrigues de police et protégée par les Forces de défense sud-africaines, les services de renseignements et les systèmes de sécurité.

Le homeland du Ciskei est le produit et la création de l'apartheid. Son existence même est la preuve que l'apartheid n'est pas mort mais bien vivant. F. W. De Klerk ne peut éviter la responsabilité des massacres commis dans les

homelands. La preuve très nette existe, par exemple, de ce que la Force de défense du Ciskei, en collaboration flagrante avec la Force de défense de l'Afrique du Sud, s'est livrée à de nombreuses incursions au cours desquelles répression et intimidation étaient à l'ordre du jour. Des escadrons de la mort attaquent à la grenade les logements des activistes et des membres de l'ANC suivant un modèle établi de tueries et de brutalités.

De Klerk n'a évidemment pas la volonté politique nécessaire pour organiser une réaction nationale en vue d'éliminer la sauvagerie orchestrée qui a coûté la vie à des milliers de personnes et brisé la vie quotidienne de milliers d'autres. Les tueries et les assassinats ont créé un problème de réfugiés croissant qui prend les dimensions d'une crise. Les femmes et les enfants, qui constituent les membres les plus vulnérables de la société, ont particulièrement souffert.

Si la responsabilité fondamentale de la violence doit être attribuée au Gouvernement, les dirigeants politiques de tous les secteurs doivent accepter l'obligation qui leur incombe de se rencontrer au plus tôt et de se pencher sur leurs divergences. Le Président Nelson Mandela de l'African National Congress a sagement reconnu la nécessité de faire preuve de discipline et de modération en dépit de l'extrême provocation dont on ne saurait nier l'existence dans de nombreux cas particuliers. Son appel a été repris par l'All Africa Conference of Churches (AACC) qui a suggéré que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) accorde à la communauté religieuse un rôle plus important dans le processus d'instauration de la paix et dans le cadre de la cicatrisation et de la réconciliation qui doivent avoir lieu.

L'éventualité d'un sommet de la paix dont on parle dans le contexte de pourparlers multipartites entre les signataires de l'accord de paix établi en 1991 est une initiative mûrement réfléchie et importante visant à mettre fin à la violence.

En fin de compte, c'est au peuple noir et blanc de l'Afrique du Sud qu'appartient la tâche longue et ardue qui consiste à forger une nouvelle Afrique du Sud sur le principe d'une personne, une voix. La détérioration de l'économie de la nation s'aggrave encore du fait de l'impasse politique actuelle et de la récession globale. Un quart de million d'emplois ont été perdus au cours des derniers trois ans et demi de récession, la plus longue

Mme Burrows

en 80 ans. Les dépenses d'investissement et les bénéfices de sociétés sont au plus bas depuis 20 ans. L'insolvabilité augmente rapidement. L'économie est en perte de vitesse en 1992 pour la troisième année consécutive. La croissance annuelle est de zéro. Le chômage est de 40 % parmi les Noirs, de 10 % parmi les Blancs, et ces taux sont tous deux en croissance. Les hommes politiques et les économistes affirment que la seule solution à long terme se trouve dans la croissance de l'économie, mais le pays a besoin avant tout d'un règlement politique. Dans ces circonstances, la communauté internationale doit jouer un rôle décisif pour aider la République sud-africaine à se rapprocher plus rapidement du moment où le pouvoir sera partagé. Il est regrettable que certains pays aient relâché les contraintes financières qui pesaient lourdement sur la santé économique de la République sud-africaine. Nous insistons pour que l'on continue d'appliquer les sanctions économiques générales et obligatoires. De même, nous demandons instamment que l'on continue d'appliquer l'embargo sur les armes et le pétrole.

La Commission politique spéciale contre l'apartheid a préconisé une politique dite de double filière consistant, d'une part, à exercer une pression sur l'Afrique du Sud et, d'autre part, à accorder une aide humanitaire, judiciaire, éducationnelle et autre aux victimes et opposants de l'apartheid. Cette politique inspirée par la sagesse peut se révéler décisive car elle est susceptible d'apporter un changement politique irréversible en Afrique du Sud et de traiter à la racine les causes du déséquilibre socio-économique né de l'apartheid. L'ultime objectif est une Afrique du Sud démocratique, non raciste et non sexiste, qui viendra se joindre à la communauté internationale et participera à ses efforts pour instaurer la paix et la justice pour tous sur cette planète.

Les membres suivants du Sous-Comité de l'Afrique australe ont signé cette Déclaration: Women's International Democratic Federation, Women's International League for Peace and Freedom, Gray Panthers, Sisters against South African Apartheid, National Baptist Convention of the United States of America, Incorporated; World Federation of Methodist Women, et International Institute of Rural Reconstruction.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagno1) : Je donne maintenant la parole à Mme Beatrice von Roemer, qui va s'exprimer au nom de la Confédération internationale des syndicats libres.

Mme von ROEMER (interprétation de l'anglais): Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre une nouvelle fois la parole devant la Commission au nom de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui représente plus de 100 millions de travailleurs de par le monde.

Si nous avons aujourd'hui de bonnes raisons d'espérer que le système d'apartheid viendra bientôt allonger la liste des régimes cruels anéantis par la volonté du peuple, le résultat doit en être attribué en grande partie aux syndicats indépendants, non racistes de l'Afrique du Sud. Ni le harcèlement, ni l'emprisonnement, ni les menaces de mort ne les ont détournés de leur lutte héroïque pour une Afrique du Sud libre et démocratique.

Aujourd'hui, le mouvement syndicaliste est, une fois encore, soumis à des menaces de mort, étant donné que la violence actuelle en Afrique du Sud vise incontestablement le mouvement démocratique et entend déstabiliser ses

activités. Des syndicalistes, des travailleurs et des dirigeants communautaires ont été tués ou ont reçu des menaces de mort et ont fait l'objet de tentatives d'assassinat. C'est ainsi que, tout récemment, le 22 octobre dernier, M. Johnson Mpukumpa, Secrétaire de la Western Cape Dwellers' Association, a été blessé par trois hommes armés qui ont fait feu sur sa voiture. L'Association participe à une série de services communautaires, tels que la fourniture de conseils juridiques aux travailleurs migrants, la création d'un centre pour enfants et des améliorations d'aménagement autour des foyers. La CISL a demandé qu'une enquête approfondie soit menée à propos de la fusillade.

En avril dernier, la maison du Secrétaire régional du Natal du nord du COSATU, M. Sipho Cele, a été détruite par une bombe et un homme a trouvé la mort au cours de cet attentat. Ce n'était pas la première attaque dont M. Cele fut l'objet. Le COSATU a indiqué que sa maison avait déjà été attaquée auparavant par un bande de vigiles. Le lendemain matin, il a été arrêté par la police et frappé violemment. Alors qu'il était hospitalisé en raison des blessures reçues, des bombes incendiaires ont été lancées contre sa maison.

Au mois de mai, M. Moses Mayekiso, Secrétaire général de la National Union of Metalworkers of South Africa, et trois autres hommes étaient arrêtés sous l'inculpation de port d'armes non autorisées. M. Mayekiso et nombre de ses collègues avaient fait l'objet de menaces et de harcèlement leur faisant craindre que des escadrons de la mort voulaient attenter à leur vie. Le COSATU a révélé qu'à la suite de ces menaces, M. Mayekiso avait demandé à la police un permis de port d'armes, mais il n'avait jamais reçu de réponse. Il a décrit l'arrestation comme faisant partie de

"la campagne menée par la police et le gouvernement afin de réduire à néant toutes les mesures que nous pourrions prendre pour essayer de défendre notre vie".

L'été dernier, le massacre de Boipatong, au cours duquel 38 personnes ont trouvé la mort, a choqué le monde. C'était là une preuve évidente du manque de volonté du Gouvernement sud-africain d'assurer la paix et la sécurité dans les townships et dans l'ensemble du pays. La National Union for Metalworkers de l'Afrique du Sud étaient avertie depuis plus d'un an que le foyer

d'Inkatha, véritable forteresse, dont les résidents s'étaient livrés au meurtre, était devenu un foyer de violence. Dix attentats précédents commis par des pensionnaires du foyer contre des résidents locaux, au cours desquels 50 personnes ont trouvé la mort, ont déjà été enregistrés.

Le Coordinating Committee on Southern Africa de la Confédération internationale des syndicats libres, qui a tenu sa quarante-deuxième session les 22 et 23 octobre, a exprimé sa vive émotion en raison de la violence permanente qui sévit en Afrique du sud, des actes brutaux commis contre la population, de l'assassinat de syndicalistes et de travailleurs et de la violence qui rend impossible toute activité politique ou syndicale libre. Le Comité a également reconnu que l'Etat sud africain et ses institutions, y compris les forces armées et la police ainsi que les sinistres groupes armés financièrement indépendants, sont à l'origine de l'incitation à la violence et de la création d'organisations fantoches dans le but de déstabiliser le mouvement démocratique. Des foyers unisexes résultant du système de travail migrant de l'apartheid sont un instrument de cette politique.

Tout en reconnaissant qu'il ne peut être mis fin à la violence que grâce à un règlement politique et à des forces armées dépendant d'un gouvernement démocratique, le Comité a demandé que les auteurs des violences organisées par la police et le pouvoir judiciaire fassent l'objet de poursuites et a demandé à toutes les forces intéressées de faire preuve de modération et de rechercher une solution pacifique au conflit politique. Il s'est félicité du rôle accru de la communauté internationale dans la surveillance de la violence en Afrique du Sud, notamment les travaux des Nations Unies qui ont déjà prouvé leur efficacité en favorisant la modération. Il a demandé que le rôle des Nations Unies dans ce domaine soit renforcé. Une présence accrue des Nations Unies irait certainement dans le sens des objectifs de l'"Agenda pour la paix" du Secrétaire général.

La Confédération internationale des syndicats libres, pour sa part, continuera d'appuyer le mouvement syndical démocratique par tous les moyens dont il dispose, pour décourager fermement l'émigration vers l'Afrique du Sud, et pour renforcer le processus de négociation en Afrique du Sud dont le but est de créer une société fondée sur les principes d'égalité et de justice sociale et du plein respect des droits de l'homme et des droits syndicaux.

Le <u>PRESIDENT</u> (intrerprétation de l'espagnol) : Je donne maintenant la parole à M. Dennis Brutus, représentant du Comité olympique non racial sud-africain.

M. BRUTUS (interprétation de l'anglais) : Il est juste, à cette occasion, d'exprimer nos remerciements cordiaux à l'ONU et à ses institutions pour les efforts énormes qu'elles ont déployés pour permettre à la lutte menée en Afrique du Sud de parvenir à instaurer une société juste et démocratique.

Il convient également, à ce stade, de reconnaître les efforts énormes faits par le peuple d'Afrique du Sud en lutte et, plus particulièrement, de reconnaître le rôle majeur des mouvements de libération et de l'African National Congress (ANC).

Certes, il y a des raisons d'exprimer sa satisfaction et sa gratitude, mais il convient aussi de reconnaître que la lutte n'est pas encore achevée et qu'il nous reste un long chemin à parcourir. Par conséquent, il est également opportun d'évaluer quelles actions ont été menées et de poser certaines questions en ce qui concerne le rythme du progrès. Ces questions sont présentées dans un esprit de coopération par quelqu'un qui a activement participé à la lutte, de l'intérieur et de l'extérieur, et qui a été emprisonné à Robben Island avec M. Nelson Mandela, M. Oliver Tambo, d'autres dirigeants de l'ANC et d'autres participants à la lutte de libération.

M. Brutus

Il est troublant de noter qu'il existe une impression très répandue internationalement - et je l'ai observé au Japon, où je me suis rendu récemment - que la lutte en Afrique du Sud est terminée et que la voie vers une société démocratique est ouverte devant nous. C'est une fausse impression, largement encouragée par les médias, et elle devrait être rectifiée.

La simple vérité est que, alors que Nelson Mandela a été remis en liberté en février 1990, il ne peut toujours pas voter dans son pays, et cela s'applique à la majorité de la population sud-africaine. C'est une situation intolérable. Elle est aggravée du fait que le Gouvernement De Klerk, appuyé par ses alliés - les créatures de l'apartheid -, continue d'entraver ce processus et se propose de le prolonger. Cette évidence est apparue dans une déclaration récente de la publication This Week in South Africa, rédigée et publiée par le consulat général sud-africain à New York, numéro du 13 au 19 octobre 1992 :

"Le Ministre des affaires constitutionnelles Roelf Mayer, dans un programme télévisé intitulé <u>Slabbert on Sunday</u>, a déclaré qu'il était certain qu'une élection démocratique ne serait pas tenue avant le dernier trimestre 1993."

En même temps, l'opposition au gouvernement du régime de l'apartheid s'est laissé enliser dans une série de pourparlers qui, tournant en rond, ont peu progressé et n'ont fait que contribuer à semer la confusion et prolongé les ténèbres. Ce qui est pire : ils se trouvent dans la position ridicule qui consiste à chercher un appui parmi les marionnettes et les partisans de l'apartheid dans leurs efforts pour renverser le système de l'apartheid.

La conséquence la plus sérieuse de cette situation est sans doute le profond mécontentement exprimé quotidiennement par la masse populaire. Une lettre récente en date du 29 octobre 1992 résume la situation :

"La situation en Afrique du Sud est encore très mauvaise. Nous ne voyons aucun espoir d'amélioration dans un avenir prévisible. Avec tous les groupes de pouvoir qui cherchent à servir leurs intérêts personnels, il y a là tous les ingrédients de querelles futures ... il n'y a place que pour le désespoir."

Cette situation est également vraie dans le domaine des sports, dans lequel j'ai joué un rôle de dirigeant pendant de nombreuses années. C'est la minorité blanche toujours accrochée à ses privilèges qui est le principal bénéficiaire de la fin du boycottage dans les sports. Cela a provoqué un mécontentement profond dans la population – un mécontentement que j'avais prédit dans une lettre adressée à Nelson Mandela à l'époque de la première conférence de l'African National Congress (ANC) en Afrique du Sud, lorsque j'ai soutenu que la décision était prématurée. Un porte-parole de l'ANC a déclaré que c'était un calcul cynique, "une façon de gagner des votes blancs", mais cette accusation s'est révélée être fausse et opportuniste. C'est ce qui ressort de la déclaration qui a été publiée dans <u>City Press</u> le 18 octobre 1992 :

"Jacky Abraham, le seul Noir de la délégation de rugby sud-africaine en tournée, n'est pas encore sûr d'avoir pris la bonne décision en se rendant en Europe, ... les sentiments racistes sont encore très forts dans cette tournée... Rien ne se passe pour les milliers de joueurs noirs et de races diverses de la nouvelle génération. Nous avons l'impression que la réunification ne fait qu'aider les Blancs."

Que doit-on faire? La situation actuelle, qui n'est pas satisfaisante, doit être corrigée. Il faut passer rapidement à une démocratie véritable. Les manoeuvres et les tactiques clandestines doivent cesser. Il faut consulter la grande masse populaire plus ouvertement; il faut être davantage disposé à la consulter et à l'associer au processus de changement. Et cela comprendra une révision honnête de la politique passée et une discussion franche des anciennes erreurs et des jugements erronés.

Quelques-unes de ces erreurs, je le mentionne en passant, sont évoquées dans le rapport sur la Commission des sports qui vient d'être présenté et que j'appuie pleinement, rapport qui reconnaît ces erreurs et le fait que des progrès incomplets ont été réalisés dans le domaine du sport.

Enfin, l'Afrique du Sud est au bord de la crise. Ou bien elle ira de l'avant vers une nouvelle distribution plus juste, ou bien elle sera condamnée à un désordre tragique et sanglant. Le peuple sud-africain désire la paix et la justice. Il a grand besoin de la communauté internationale et des Nations Unies pour l'aider à réaliser son objectif.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Je donne la parole à M. Tebogo Mafole, de l'African National Congress.

M. MAFOLE (African National Congress) (interprétation de l'anglais): L'African National Congress est très reconnaissant à la Commission politique spéciale de l'occasion qui lui est donnée de partager avec les membres de la Commission ses préoccupations et les préoccupations de millions de Sud-Africains quant à la situation extrêmement explosive qui prévaut dans notre pays et qui est une conséquence directe des politiques de l'apartheid.

Trois années se sont écoulées depuis que l'Assemblée générale a adopté par consensus la Déclaration historique sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe. Comme les membres de la Commission le savent, l'objectif fondamental évoqué dans la Déclaration était la transformation de l'Afrique du Sud en un pays uni, démocratique et non racial. A cette fin, les Etats Membres ont jeté les bases d'une solution du conflit sud-africain qui soit internationalement acceptable. Ce faisant, ils ont reconnu que la réalisation de cet objectif nécessitait la création d'un climat favorable à une discussion politique libre. En conséquence, la Déclaration oblige le régime sud-africain à prendre un certain nombre de mesures qui supprimeraient tous les obstacles à l'activité politique libre.

Au cours de la période qui s'est écoulée depuis l'adoption de la Déclaration, l'Afrique du Sud a été la scène d'événements politiques considérables qui, pour le meilleur ou pour le pire, modifieront sans aucun doute le paysage politique de ce pays. Mais malgré ces changements politiques, l'Afrique du Sud demeure à ce jour un pays gouverné par un régime composé d'une minorité blanche, et dans lequel la majorité écrasante de la population ne jouit pas encore du droit de vote et ne peut être élue à aucun organe du Gouvernement.

Si l'on avait vraiment besoin qu'on nous le rappelle, cela a été fait le 12 octobre quand le régime a convoqué à nouveau son parlement minoritaire et a cherché à imposer ce qu'il appelle le <u>Further Indemnity Bill</u>. Cette loi, dans le plus grand secret, et donc en rupture avec les normes internationales, accorderait l'amnistie aux membres des forces de sécurité coupables de crimes graves et de violations flagrantes des droits de l'homme.

Malgré sa campagne de propagande bien orchestrée visant à le faire passer pour un membre respecté de la communauté internationale, le régime de Pretoria n'a toujours pas pleinement appliqué les dispositions de la Déclaration sur l'apartheid, notamment celles qui prévoient la création d'un climat propice à une activité politique libre. A noter particulièrement les questions de la libération des prisonniers politiques et de l'abrogation des lois qui restreignent l'activité politique.

En ce qui concerne les prisonniers politiques, si nous nous félicitons de la libération de 150 d'entre eux et de la perspective que le reste soit libéré d'ici le 15 novembre conformément au Procès-verbal d'interprétation auquel sont arrivés le régime et l'African National Congress of South Africa (ANC), nous avons de sérieux doutes quant à l'intention de Pretoria d'honorer les engagements qu'il a solennellement pris.

La réalité politique en Afrique du Sud est en soi une raison suffisante pour nous d'être méfiants. Premièrement, en ce qui concerne la libération des prisonniers politiques, le dossier du régime n'est pas brillant puisqu'il a renié ses engagements tels que pris dans les Minutes de Groote Shuur, de mai 1990, et dans tous les accords conclus depuis lors avec l'ANC. Le 2 novembre, le Ministre adjoint chargé de l'ordre public du régime a annoncé tout à coup que, comme convenu dans le Procès-verbal d'interprétation, son gouvernement ne bouclerait plus les quartiers reconnus comme étant des foyers de violence. Cela remet une fois de plus en question l'honnêteté du régime et porte au cynisme à propos de tout accord conclu avec les hommes du régime.

Deuxièmement, alors même que sont conclus des accords pour la libération des prisonniers politiques, le nombre des personnes qui décèdent pendant leur garde à vue augmente à un rythme alarmant. Une organisation non gouvernementale sud-africaine, la Commission des droits de l'homme, signale que depuis janvier dernier 112 personnes sont mortes dans de telles conditions.

M. Mafole

Pendant le seul mois d'octobre, on a enregistré 15 décès. Cette situation est encore aggravée par le fait que bien que le Ministre chargé de l'ordre public, cédant aux pressions, ait promis il y a trois mois de créer une commission composée d'anciens magistrats, pour enquêter sur ces décès, pas la moindre commission n'a été créée.

Troisièmement, les déclarations du régime concernant son intention de couper avec son passé diabolique d'apartheid sonnent faux à la suite des révélations faites récemment à propos de la détention d'enfants. Une étude menée conjointement par le Community Law Centre, un organisme installé à l'Université du Cap, l'association Lawyers for Human Rights et NICRO, a été publiée le mois dernier. Elle nous apprend que 12 000 enfants se trouvent actuellement dans les prisons sud-africaines et que nombre d'entre eux n'ont jamais été inculpés officiellement d'un quelconque délit. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est la réaction du régime devant ce rapport. Un porte-parole du Department of Correctional Services a confirmé le contenu du rapport tout en contestant le chiffre indiqué; il a déclaré que le chiffre exact était en fait beaucoup plus près de 10 000.

Par conséquent, la communauté internationale ne peut pas, de toute évidence, dire que la question des prisonniers politiques en Afrique du Sud a été réglée grâce au Procès-verbal d'interprétation. Il faut faire pression sur le régime pour qu'il respecte ses obligations et libère effectivement tous les prisonniers politiques.

L'autre problème grave lié à la création d'un climat propice à liberté politique a trait au fait qu'existent toujours dans la législation sud-africaine des lois et des dispositions de sécurité qui restreignent énormément l'activité politique, pacifique et libre. On constate ce même état de choses dans ce que l'on appelle les bantoustans indépendants et les Etats autonomes. Les tensions qui sont apparues, surtout dans des régions comme le Ciskei, le Bophutatswana et le Kwa-Zulu, sont la conséquence directe de la politique répressive des autorités locales. La communauté internationale doit insister pour que le régime fasse en sorte que toutes ces mesures de répression disparaissent et que, partant, le droit de réunion pacifique et la liberté de pensée et de parole de tous les Sud-Africains soient respectés. Toutes ces libertés sont considérées comme acquises dans la plupart des pays du monde et il n'y a pas de raison que l'Afrique du Sud fasse exception.

Le facteur le plus décisif dans la solution des problèmes politiques de notre pays est la question de la violence. Ce fait est tellement vital qu'en 1989 déjà, dans la Déclaration des Nations Unies sur l'apartheid, les parties concernées en Afrique du Sud étaient instamment priées de

"négocier de bonne foi l'avenir de leur pays et de son peuple dans une atmosphère qui, par accord mutuel entre les mouvements de libération et le régime sud-africain, soit exempt de violence". (résolution S-16/1)

Il faut regretter que le climat exempt de violence, prôné dans la Déclaration, ne soit toujours pas devenu réalité. Au contraire, il serait plus juste de dire que depuis l'adoption de la Déclaration il y a eu une escalade phénoménale de la violence d'origine politique. Selon la Commission des droits de l'homme, de juillet 1990 à juin 1992, 6 229 personnes sont mortes pour des raisons politiques en Afrique du Sud, soit en moyenne 9 morts par jour sur une période de deux ans. Pendant la même période, on a compté 49 massacres et pas moins de 128 assassinats politiques. La situation était devenue si grave que la Réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine a demandé au Conseil de sécurité d'intervenir d'urgence. C'est ainsi que ce dernier s'est réuni en une session extraordinaire pour examiner la question de la violence.

Il ne fait aucun doute que la convocation du Conseil de sécurité, l'adoption par le Conseil des résolutions pertinentes, l'intervention du Secrétaire général, par le biais de son Envoyé spécial, et le déploiement ultérieur d'observateurs de l'ONU pour surveiller la violence en Afrique du Sud ont contribué aux efforts pour régler ce problème. De fait, on peut même dire que ces efforts ont donné l'impulsion nécessaire qui devait déboucher sur la réunion du 16 septembre entre Nelson Mandela, Président de l'ANC, et le Président De Klerk.

Toutefois, il est très préoccupant de voir que ces efforts n'ont pas réussi à arrêter la spirale de la violence. Au contraire, il est évident que la violence fait rage, notamment dans certaines régions du Natal et du Witwatersrand, causant des pertes en vies humaines et des dommages matériels considérables. L'attaque insensée de la semaine dernière contre un rassemblement au Natal, qui a fait plus de 50 morts, le meurtre récent de 10 personnes dans le township d'Alexandra, l'attaque brutale contre des

M. Mafole

banlieusards dans des trains de passagers, sont autant d'actes de barbarie qui sont devenus le lot quotidien de notre population.

La situation extrêmement explosive qui règne en Afrique du Sud prend des proportions plus inquiétantes encore lorsqu'on la replace dans le contexte des tensions qui règnent dans la région. Je songe en particulier à la lutte en Angola, qui a fait plus de 1 000 morts rien que la semaine dernière. La situation paraît plus menaçante encore quand ont découvre les liens entre les auteurs de la violence dans des régions comme le Mozambique et ceux dans notre propre pays.

Quiconque serait tenté d'écarter ces rapports parce que trop exagérés, devrait considérer ce qui suit

Premièrement, un dirigeant du Inkatha Freedom Party (IFP), qui en l'occurrence était aussi un membre de sa délégation aux négociations menées sous les auspices de la Convention for a Democratic South Africa (CODESA), a reconnu publiquement que, pendant plus d'un an, il avait fait passer en fraude des fusils de la Mozambique National Resistance (RENAMO) au Mozambique pour approvisionner l'aile militaire du Inkatha Freedom Party, déstabilisant ainsi l'ANC et, dans ses propres mots, s'assurer qu'il n'y aurait jamais de climat propice aux élections en Afrique du Sud. Cela, espérait-on, permettrait à des organisations comme la sienne de recueillir un appui avant les élections qui se dérouleraient plus tard.

Deuxièmement, on a constamment rapporté que des personnes de langue portugaise étaient présentes au sein des groupes armés qui attaquent les passagers des trains de banlieue.

Troisièmement, les médias sud-africains ont largement couvert la présence à Natal d'un contingent de combattants de la RENAMO qui, si l'on comprend bien, entraînent les combattants de l'IFP. Les camps d'entraînement ont été localisés et identifiés dans certaines régions du Natal.

La gravité de cette question ressort du fait que la Commission Goldstone a pris elle-même l'initiative de mener une enquête approfondie sur ces rapports. Par conséquent, on ne peut conclure qu'une chose : l'Afrique australe est en train de devenir un des foyers de tension des plus explosifs et constitue donc une grave menace à la paix et à la sécurité mondiales. Il est donc extrêmement urgent de s'occuper de la violence en Afrique du Sud.

En vue de trouver une solution au problème de la violence, l'ANC estime que les points suivants sont de la plus haute importance.

Premièrement, toutes les organisations et les administrations d'Afrique du Sud devraient respecter les dispositions de l'Accord national de paix et des diverses lignes directrices établies par la Commission Goldstone.

Deuxièmement, comme la responsabilité première du maintien de l'ordre lui revient, le régime sud-africain doit être contraint de s'en acquitter. En particulier, il doit se conformer à ses obligations au titre de la résolution 772 (1992) du Conseil de sécurité.

M. Mafole

Troisièmement, le régime doit tenir les engagements qu'il a pris au titre de ses accords avec l'ANC sur les foyers et les prétendues "armes culturelles" ainsi que des recommandations formulées par la Commission Goldstone et le Secrétaire général de l'ONU.

Quatrièmement, il est d'une importance cruciale que l'ONU elle-même agisse rapidement pour mettre en oeuvre intégralement la résolution 772 (1992) du Conseil de sécurité, y compris les parties relatives à l'investigation des actes criminels et à la surveillance de tous les groupes armés dans le pays.

Cinquièmement, même si nous applaudissons à la rapidité dont ont fait preuve l'Organisation de l'unité africaine et le Commonwealth pour compléter les activités de l'ONU en Afrique du Sud, nous devons mettre en garde l'ONU contre le recours à ce prétexte pour réduire sa propre contribution. Au contraire, nous exhortons l'ONU à n'épargner aucun effort pour honorer les décisions du Conseil de sécurité à cet égard.

J'aborderai rapidement la question des négociations. La communauté internationale a appuyé de tout son poids le processus de négociation qui s'est déroulé dans le cadre de la CODESA, en particulier parce qu'il a été perçu avec raison comme un résultat auquel l'organisation mondiale a elle-même contribué sensiblement en adoptant la Déclaration sur l'apartheid. Par c'onséquent, le mauvais fonctionnement de la deuxième session plénière de la CODESA a soulevé de graves inquiétudes. A notre avis, il faut en tirer cette leçon importante : toutes les parties politiques aux négociations devraient s'engager à suivre la voie tracée par les principes constitutionnels contenus dans la Déclaration, sans quoi ils ne pourront jamais parvenir à un accord qui puisse effectivement mettre fin au système d'apartheid et faire de l'Afrique du Sud une démocratie non raciale.

A la rencontre du 26 septembre entre le régime et l'ANC, il a été convenu, entre autres, de reprendre les discussions bilatérales sur les questions constitutionnelles entre les deux entités. Il a de plus été convenu que ce processus serait élargi à d'autres organisations qui ont participé aux négociations constitutionnelles. Ces pourparlers doivent débuter le 22 novembre prochain. Il est important de mentionner qu'on s'entend généralement sur la question d'une assemblée constituante et d'un gouvernement provisoire. L'instauration de ce dernier serait précédée par la création de

divers organes exécutifs statutaires susceptibles de garantir un cadre commun et la possibilité d'élections libres et équitables.

Nous n'avons rien ménagé pour éviter que ne plane aucun doute sur la position de l'ANC à l'égard de l'évolution politique en Afrique du Sud. Il est très clair que le règlement du problème de notre pays est tout d'abord la responsabilité des Sud-Africains eux-mêmes. Nous sommes cependant encouragés de voir que les peuples du monde se sont engagés solennellement à faire le nécessaire pour libérer le monde du fléau de l'apartheid.

En conséquence, nous exhortons les membres de cette commission à faire tout en leur pouvoir pour assurer que les mesures existantes contre le régime soient maintenues et que tout changement du <u>statu quo</u> soit conforme aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Je saisis donc cette occasion, au nom de l'ANC, pour redire notre détermination à éliminer l'apartheid et à édifier sur ses cendres une Afrique du Sud vraiment non raciale, unie et démocratique. Pour ce faire, nous tirons notre force de la détermination inébranlable de millions de gens parmi notre peuple dont la soif de liberté ne craint aucun sacrifice. Nous tirons une grande inspiration de l'héroïsme de tous ceux qui luttent pour leur autodétermination au Sahara occidental, en Palestine et ailleurs dans le monde. Nous leur rendons hommage.

Enfin, nous savons gré aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies de l'aide inestimable qu'ils continuent de nous apporter sur les plans bilatéral et multilatéral. Nous sommes certains que, sous peu, une Afrique du Sud démocratique prendra sa juste place parmi les nations du monde.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Ainsi s'achève l'examen du point 33 de l'ordre du jour. Le Rapporteur présentera le rapport de la Commission à l'Assemblée générale.

La séance est levée à 12 h 10.